

ASPIS Théodore

*Né le 12 avril 1920 à Paris (Seine)
Demeure à Saint-Laurent-des-Hommes
Arrêté le 4 avril 1944
Fusillé le 19 avril 1944 à 24 ans*

ASPIS Henri

*Né le 25 octobre 1924 à Paris (Seine)
Demeure à Saint-Laurent-des-Hommes (Dordogne)
Arrêté le 4 avril 1944
Fusillé le 19 avril 1944 à 19 ans*

Henri et son frère Théodore sont issus d'une famille ashkénaze originaire de Lublin en Pologne ayant fui dans les années 1910 les persécutions et pogroms.

Leurs parents sont naturalisés le 5 octobre 1931. Les parents et leurs 3 enfants (Albert né en 1914, Théodore, et Henri) vivent à Aulnay-sous-Bois, où les parents exploitent un commerce de vêtements féminins et où la famille fréquente la synagogue rue Clermont-Tonnerre. Le 13 mars 1941, le préfet de la Seine signifie à Oëser Aspis l'interdiction de poursuivre toute activité commerciale en vertu des dispositions sur l'aryanisation des firmes juives. Henri et Théodore (leur frère aîné Albert est détenu dans un stalag) passent en 1942 la ligne de démarcation. Ils vont travailler comme ouvriers agricoles dans la famille Bonnelie à Saint-Laurent-des-Hommes à partir de 1942.

En décembre 1943, Henri et son frère rejoignent la Résistance de Dordogne et sont intégrés au groupe FTP Roland. Continuant d'habiter avec la famille Bonnelie, « ils ne rejoignaient leur groupe que pour les exécutions de missions armées ». Henri est « soldat 2ème sanitaire résistance », c'est-à-dire infirmier ; Théodore est lieutenant.

Les frères Aspis sont au travail dans les bois. Les Allemands vont les y chercher. Il semble établi qu'ils ont été dénoncés par un habitant qui avait fait parvenir à leur employeur des lettres de menaces.

Condamné en 1945 à 3 ans de prison par le tribunal correctionnel de Bordeaux, celui-ci a fait appel et a vu sa peine commuée à 3 ans... avec sursis.

Mais Théodore et Henri, eux n'ont pas eu droit au sursis. Emmenés au Fort du Hâ à Bordeaux, après leur arrestation, ils ont été fusillés le 19 avril 1944 avec 5 autres hommes, tous répertoriés comme juifs.

Henri n'avait pas 20 ans. Théodore avait 24 ans depuis 7 jours.

Henri et Théodore, comme beaucoup, ont risqué leur vie en choisissant de résister pour que la France, terre d'accueil de leurs parents, terre dans laquelle ils reposent désormais, demeure libre.

Extrait du compte-rendu du maire de la commune sur les atrocités commises par les Allemands : « ... Plus tard, l'annonce de la mort des deux frères Aspis... parisiens honorablement connus dans la commune où ils travaillaient comme ouvriers agricoles... nous remplit de surprise. Capturés à leur travail dans les bois, ils furent interrogés à Saint-Barthélémy et malgré leurs papiers en règle emmenés à Bordeaux où ils furent fusillés comme otages. Ils avaient paraît-il commis le crime d'être israélites ». Henri et Théodore figurent sur le mémorial de Yad Vashem où leur frère Albert a déposé une fiche mémoire pour chacun d'eux.